

Fréjus, le 25 juin 2026

**Avis de publicité – Procédure de sélection préalable
(Article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques)**

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire

Autorité en charge de la procédure : SPL Ports de Fréjus, Monsieur le Président Directeur Général
– Capitainerie – 55 passage des Caryatides – 83600 Fréjus

Objet de la consultation : Autorisation d'occupation du domaine public temporaire – Activités économiques sur le domaine public portuaire.

Description : La SPL Ports de Fréjus gère le port de plaisance de Fréjus, situé dans le département du Var, sur la Côte d'Azur. Créée pour gérer et développer l'infrastructure portuaire, la SPL est une structure publique où la ville de Fréjus est actionnaire majoritaire.

Le cadre juridique applicable découle de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2017 et désormais codifiée aux articles L. 2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques. Cette ordonnance impose le recours systématique à des procédures de publicité et de mise en concurrence adaptées, préalablement à l'attribution des autorisations d'occupation du domaine public à des fins d'exploitation économique.

Dans ce contexte, la SPL Ports de Fréjus met en œuvre la présente mesure de publicité et de consultation afin de sélectionner les futurs titulaires des autorisations d'occupation pour chaque lot afin de permettre à tous les candidats potentiels de se manifester.

Allotissement La consultation est décomposée en 3 lots comme suit :

.

N° de lot	Type d'activité économique	Définition de l'emplacement à flot				Définition de la surface d'occupation à terre et/ou locaux					
		Surface totale en m²	Emplacement envisagé par catégorie			Surface totale en m²	Emplacement				
			Emplacement envisagé	Cat. HC Chantier naval	Surface en m²			Local commercial	Bureau	Terrasse fermée, locaux technique ou stockages	Zone technique
27	Activité commerciale de type shipchandler	0,00		HC		205,80	Locaux dans le bâtiment des professionnels réunis	114,50	76,50	14,80	
28	Travaux maritime ou sous-marins	224,00	Au droit du chantier naval	HC	224,00	117,00	Locaux dans le bâtiment des professionnels réunis		82,00	35,00	
29	Activités commerciales et réalisation de travaux et de maintenance multiservice sur la zone technique du port	600,00	Au droit du chantier naval	HC	600,00	1965,00	Locaux dans le bâtiment des professionnels réunis	147,00		168,00	1650,00

Visite des lieux : visite libre sur site

Critère de sélection des offres :

- Critère 1 : Qualité du projet, noté sur 60 points
- Critère 2 : Part variable du projet, notée sur 40 points

Renseignements complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.marches-securises.fr>, et ce, au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres. Passé ce délai, la S.P.L. Ports de Fréjus se réserve le droit de ne pas apporter de réponse.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant téléchargé le dossier de consultation après identification, 4 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Par conséquent, les candidats recevront les courriels à l'adresse mail renseignée sur le profil acheteur pour toute correspondance en cours de consultation ainsi que pour tous les échanges au cours de la procédure et, le cas échéant, lors de l'exécution du contrat.

Modalités de dépôt des candidatures et des offres : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

Date limite de réception des candidatures et des offres :

Le mercredi 23 juillet 2025 à 12h00